

---

# BAREME DES PRIX

---

## VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

Appartement ou villas. Cessions de parts dans les sociétés immobilières-viagers (sur valeur vénale et globale de l'immeuble).

HONORAIRES : 6 % T.T.C du prix vendu

---

## VENTE D'IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL

HONORAIRES : 6 % T.T.C du prix vendu.

---

## VENTE DE TERRAINS

HONORAIRES : 10% T.T.C du prix vendu.

---

## VENTE FONDS DE COMMERCE

Cessions de baux ou parts sociales : 10 % TTC du prix cédé.

---

## GERANCE DE COMMERCE OU INDUSTRIE

HONORAIRES DE GESTION : 10% TTC des loyers et charges

HONORAIRES DE LOCATION : Un mois de loyer à la charge pour chacun des locataires et bailleurs

---

## HONORAIRES DE LOCATION VIDES OU MEUBLEES NON SAISONNIERS

Visite, Constitution de dossier du locataire et rédaction de bail : 10 € TTC du m<sup>2</sup> du bien loué à la charge pour chacun des locataires et bailleurs

---

ETAT DES LIEUX : 3 € T.T.C du m<sup>2</sup> du bien loué à la charge pour chacun des locataires et bailleurs

---

## GERANCE DE BIENS IMMOBILIERS VIDES ET MEUBLEES NON SAISONNIERS

Sur le montant du loyer et charges: entre 6 % TTC et 12 % TTC selon prestations réalisées (confère annexes)

---

FRAIS D'ENVOI DE QUITTANCES : 1€ TTC

FRAIS D'IMPAYES : 40,00 euros TTC

## GARANTIE LOYERS IMPAYES

Sur la totalité des encaissements : 2.3% TTC et 2,5 % TTC selon prestations de l'assureur

---

PHOTOCOPIE : 0,15 euros l'unité TTC

---